

Communiqué de presse du Groupe HOCHDORF : Réponse aux questions

Réponse aux questions de Stichting General Holdings

Hochdorf, le 16 janvier 2020 – La Stichting General Holdings («Stichting»), qui détient 313 115 actions nominatives selon le registre des actions de la société, a déposé par son courrier du 17 décembre 2019 une requête portant sur la tenue d'une assemblée générale extraordinaire dans le but de pouvoir exercer son droit de poser des questions conformément à l'article 697 du Droit des Obligations. Ce faisant, elle a fait parvenir au Conseil d'Administration une liste portant sur un total de 20 questions pour lesquelles elle attend des réponses à l'occasion de ladite assemblée générale extraordinaire. De plus, elle a demandé que soit effectué un «examen spécial portant sur le traitement des filiales Pharmalys par le Conseil d'Administration entre octobre 2016 et décembre 2019», se référant aux questions mentionnées. Un examen spécial peut faire l'objet d'une requête lorsque le droit de poser des questions conformément à l'article 697 du Droit des Obligations est exercé et que les questions posées n'ont pas fait l'objet de réponses correctes ou suffisantes.

Le Conseil d'Administration comprend tout à fait qu'après l'évolution turbulente de la société au cours des dernières années, les actionnaires ressentent le besoin d'être informés, et a décidé de répondre aux questions de Stichting sous forme écrite. De cette manière, tous les actionnaires auront accès aux réponses, cette démarche permettant d'assurer une égalité de traitement pour tous. **Vous trouverez le courrier de Stichting ainsi que les réponses détaillées aux questions de Stichting sur le site Internet de la société (en allemand) : [Lien vers le courrier et les réponses](#).**

Avec la réponse écrite aux questions de Stichting, il n'est plus nécessaire de convoquer une assemblée générale extraordinaire, le besoin d'information de Stichting ayant été satisfait. Grâce à la forme écrite des réponses, la société n'est pas seulement en mesure d'éviter les coûts qu'aurait occasionnés une assemblée générale extraordinaire qui aurait dû se tenir peu avant l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 17 avril 2020. Les actionnaires se voient ainsi également disposer plus vite des informations souhaitées et, grâce à la diffusion sur Internet, y ont tous le même accès.

Le Conseil d'Administration est conscient de la situation difficile dans laquelle se trouve la société actuellement et met tout en œuvre pour assurer son existence et construire sa pérennité dans le succès. La cession de la participation à la société Pharmalys a été un jalon important pour la société dans cette voie. Le fait que la vente ait eu lieu à un prix nettement inférieur au prix d'achat dont la société avait convenu en 2016 est fâcheux, mais ceci est dû au fait que la valeur de Pharmalys a entre-temps baissé suite au recul sensible de son chiffre d'affaires et son bénéfice dans les années 2018 et 2019.

Le Conseil d'Administration continuera à orienter les actionnaires de manière réactive sur l'évolution de la société. Le rapport annuel et les comptes annuels seront publiés probablement le 19 mars 2020. L'assemblée générale ordinaire 2020 aura lieu le 17 avril 2020.

Contact : Dr. Christoph Hug, Head of Corporate Communications Groupe HOCHDORF,
Tél: +41 (0)41 914 65 62 / +41 (0)79 859 19 23, christoph.hug@hochdorf.com.

Le Groupe HOCHDORF, dont le siège est à Hochdorf, est l'une des premières entreprises dans le secteur agroalimentaire en Suisse. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires net consolidé de CHF 561,0 mio. et employait au 31/12/2018 plus de 694 personnes. À base de matières premières naturelles comme le lait, les germes de blé et les céréales, les produits HOCHDORF contribuent depuis 1895 à la santé et au bien-être des êtres humains, du nourrisson aux personnes du troisième âge. Les produits HOCHDORF sont fournis à l'industrie alimentaire ainsi qu'au commerce de détail et de gros et ils sont vendus dans plus de 90 pays. Les actions du Groupe HOCHDORF sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange à Zurich (ISIN CH0024666528).

HOCHDORF Holding AG
Siedereistrasse 9
Postfach 691
CH-6281 Hochdorf
Tel. +41 41 914 65 65
Fax +41 41 914 66 66
hochdorf@hochdorf.com
www.hochdorf.com